

Agriculture | Elections Chambre d'agriculture 47 : du sang neuf sur les listes



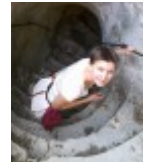
Les électeurs agricoles ont jusqu'au 31 janvier pour désigner leurs représentants consulaires parmi quatre listes. Les résultats seront connus le 6 février. En Lot-et-Garonne, quatre syndicats convoitent la Chambre consulaire, avec de nouvelles têtes pour les porter. Au Modéf, Raymond Girardi a laissé sa place à Joël Soulage, exploitant de 40 ans, à la FDSEA-JA Jean-Luc Poli a investi Benjamin Dupin jeune agriculteur de Laplume, du côté de la Confédération paysanne Christian Crouzet a présenté le nouveau chef de file Emmanuel Aze. Enfin, pour la Coordination rurale, syndicat majoritaire, l'actuel président de la Chambre Serge Bousquet-Cassagne, contre toute attente, a décidé de se représenter pour un nouveau mandat...

Modéf, FDSEA-JA, Confédération paysanne et Coordination rurale. Comme lors du précédent scrutin, voici les quatre syndicats agricoles qui convoitent la présidence de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne. Les agriculteurs sont invités à élire leurs représentants en votant du 14 au 31 janvier. Pour ce scrutin 2019, trois de ces quatre syndicats ont décidé de faire appel à du sang neuf.

Le Modéf, qui a déposé sa liste baptisée « Modéf, la voix des paysans mécontents », le 17 décembre dernier a investi Joël Soulage, exploitant de 40 ans à Galapian comme tête de liste. En effet, Raymond Girardi, figure historique de ce mouvement, s'est mis en retrait tout en gardant un rôle de conseiller. 5^{ème} syndicat agricole français, avec seulement 1,47 % des voix lors du scrutin de 2013, plaide pour une politique d'aide au revenu durant les 5 premières années d'installation et une politique de partage du foncier par la SAFER avec un système location-vente. **Dégager un revenu pour chaque agriculteur** La liste commune Jeunes agriculteurs et FDSEA « Ensemble les Pieds sur Terre » est, elle, emmenée par Benjamin Dupin, agriculteur à Laplume et secrétaire du syndicat des JA. Jean-Luc Poli et Max Aureille ont donc laissé leur place à la jeune génération. Cette liste a pour leitmotiv de défendre une politique d'installation dynamique sur des exploitations familiales à taille humaine dont le but est de dégager un revenu tout en répondant aux exigences de développement durable.

La Confédération paysanne, elle, se présente sous la bannière « Pour un juste revenu ». Christian Crouzet, se positionnant secrétaire départemental du syndicat, est remplacé par le nouveau porte-parole du mouvement Emmanuel Aze, arboriculteur à Saint-Sulpice. « Voter pour la Conf c'est s'opposer au système en place, précise le

syndicat mais c'est surtout proposer une approche moderne du développement où l'Humain se retrouve au cœur de nos systèmes, de nos pratiques, de nos territoires ; c'est adhérer à un projet agricole et alimentaire redonnant sens à notre travail et fierté à celles et ceux qui produisent ; c'est affirmer que nous pouvons produire autrement pour vivre mieux sur nos fermes, dans nos villages, et recréer ce lien distendu au fil du temps entre acteurs du territoire ; c'est lutter ensemble pour donner la chance à d'autres paysannes et paysans d'évoluer vers l'agriculture paysanne. » **La CR pour "une approche transparente..."** Enfin, la Coordination rurale, syndicat majoritaire à la tête de la Chambre d'agriculture, repart en campagne pour ces élections avec comme chef de file l'actuel président de la Chambre, Serge Bousquet-Cassagne, avec la liste « Une équipe qui vous ressemble » où figurent les inconditionnels tels que Patrick Franken et Christian Girardi. En revanche, pas trace notamment de l'ancienne présidente du syndicat Sylvie Girard. « Choisir une Chambre d'agriculture CR, précise le président, c'est opter pour une gestion transparente qui commencera par la suppression des financements au profit d'un syndicat. » Et de poursuivre, « les Chambres doivent s'engager dans la réhabilitation de la vérité, la défense de la profession. À la CR nous défendons le métier d'agriculteur et refusons les contraintes administratives issues de sur-transpositions qui réduisent considérablement notre liberté d'entreprendre. Vous avez donc jusqu'au 31 janvier pour élire vos représentants de Chambre d'agriculture par voie postale ou via www.jevoteenligne.fr/chambres-agri2019.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : CR47

Publié sur aqui.fr le 13/01/2019

[Url de cet article](#)